



Communiqué syndicat CGT-HPE

## LE SYNDICAT CGT DE LA PROPRETÉ DE LA REGION PARISIENNE ENFIN SUSPENDU !

Les syndicats CGT Parisiens réunis ce jeudi 18 février 2016 en Comité Général ont voté la suspension du syndicat CGT de La Propreté de la Région Parisienne et ont refusé de suspendre notre syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques.

### Notre syndicat se félicite de ces décisions.

**Il aura fallu 30 ans pour qu'une structure CGT**, en l'occurrence l'Union Départementale des syndicats CGT de Paris, se décide à mettre les pieds dans le plat et à enfin prendre des mesures concrètes contre le syndicat CGT de La Propreté de la Région Parisienne qui déshonore la CGT en pratiquant la corruption avec les entreprises de propreté, voir notamment le reportage « CGT: La couleur de l'argent PARTIE 2 Spécial investigation » <https://www.youtube.com/watch?v=Ny6tjRk7QQg> sur le dos d'une main d'œuvre essentiellement d'origine immigrée, fragilisée par les bas salaires pratiqués dans la branche, les problématiques de renouvellement des papiers et de logement.

**Se pose dorénavant clairement la question du changement de fédération de ce secteur d'activité qui relève logiquement du Commerce et des Services plutôt que, par un anachronisme inexplicable, de la fédération des Ports et Docks qui dans cette branche navigue en eaux troubles !**

Parallèlement les syndicats CGT composant le Comité Général ont refusé de suspendre notre syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques dont le caractère offensif, combattif menant des luttes de haut niveau, souvent victorieuses, a été reconnu unanimement.

**Il aurait été paradoxal qu'à l'heure où le mouvement syndical, et particulièrement la CGT, subit de plein fouet la dérive droite du gouvernement Hollande (9 mois de prison ferme pour les 8 de Goodyear du jamais vu depuis 1907 !) et l'ingérence de plus en plus grande du patronat qui se sent pousser des ailes avec une telle politique soumise à la finance et aux multinationales, que notre syndicat soit suspendu.**

Le périmètre de nos statuts, qui était en cause, a été élargi lors de notre dernier congrès aux déserts syndicaux dans l'hôtellerie et à la sous-traitance, nécessité oblige.

Nous ne pouvions en effet ignorer plus longtemps les SOS lancés par les femmes de chambre surexploitées du nettoyage hôtelier, coincées entre une CGT de la propreté corrompue et un patronat rétrograde.

**Cette victoire de notre syndicat est celle de la reconstitution de la communauté de travail hôtelière, de l'égalité de traitement et de la reconquête des déserts syndicaux dans l'hôtellerie.**

Cela ne manquera pas de rehausser la représentativité et le blason de la CGT dans cette branche d'activité.

**VIVE LA LUTTE ! VIVE LA CGT !**

Paris, le 19 février 2016

Tel: 01 45 72 16 20 / 01 45 74 43 29 – Fax : 01 45 74 43 26